



Atelier 4

EDD et gestion du risque : construire des sociétés résilientes

Horaires : 31 mars : 15h00-18h00 (première partie), 1er avril : 11h00-13h00 (deuxième partie)

Organisateurs : Christel Rose, Stratégie Internationale de prévention des catastrophes naturelle (SIPC); Badaoui Rouhban, UNESCO; Olivier Schick, plateforme française de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles

Apprendre à vivre avec le risque

Education au développement durable et prévention des risques de catastrophe

« Des stratégies de prévention plus efficaces permettraient non seulement d'économiser des dizaines de milliards de dollars, mais aussi de sauver des dizaines de milliers de vies. Les fonds alloués à l'heure actuelle à l'intervention et à l'assistance pourraient être utilisés pour promouvoir un développement équitable et durable, ce qui en retour réduirait les risques de guerre et de catastrophe naturelle. Si le prix de la prévention doit être payé aujourd'hui, ses bénéfices se situent dans un avenir lointain. En outre, les bénéfices ne sont pas tangibles ; Ce sont les catastrophes qui n'ont pas eu lieu ! »

Kofi Annan

ancien Secrétaire général des Nations unies - Introduction au Rapport annuel du Secrétaire général sur le travail de l'Organisation des Nations unies, 1999 (document A/54/1)

Introduction sur la réduction des risques de catastrophe et l'éducation au développement durable

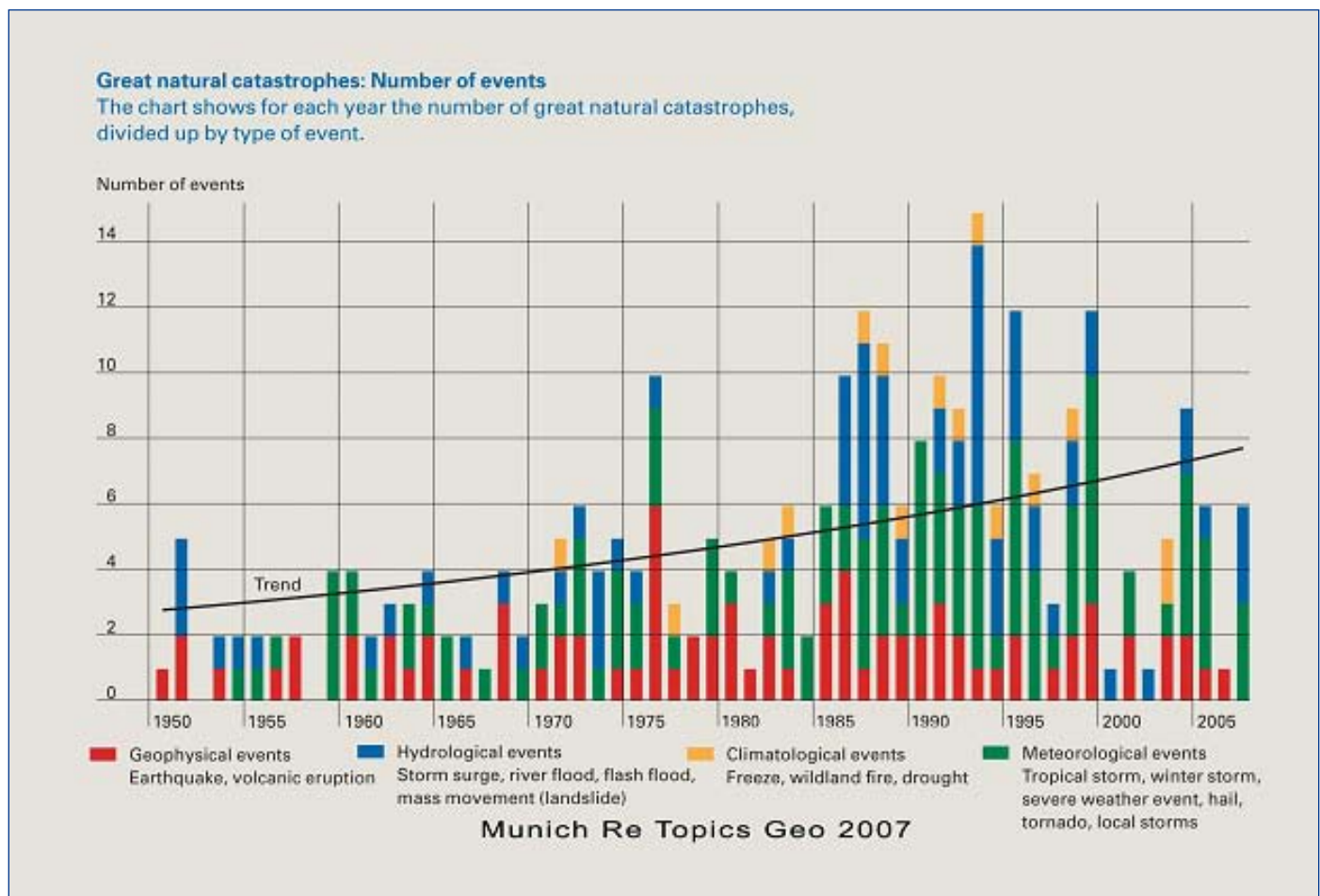
Les phénomènes de catastrophe naturelle sont en hausse. Les images des ravages causés par le cyclone du Myanmar ou le séisme du Sichuan en Chine sont les rappels douloureux de la vulnérabilité croissante du monde . En 2008, 321 catastrophes ont tué 235 816 personnes, en ont affecté 211 millions d'autres et entraîné un coût total de 181 milliards de dollars. L'Asie a été le continent le plus touché. Le nombre de décès en 2008 a été trois fois plus élevé que la moyenne annuelle de 66 812 pour la période 2000-2007 .

Les aléas font partie de la nature mais ils peuvent se transformer en catastrophes sous l'influence de l'activité humaine. L'incapacité persistante à gérer les ressources naturelles, la pression démographique, l'établissement de populations dans des écosystèmes fragiles et la sollicitation croissante de l'environnement figurent parmi les principales causes de la dégradation environnementale et viennent s'ajouter à la menace de changement climatique mondial et de hausse du niveau des mers. Les études menées par le GIEC prédisent que le changement climatique – auquel contribuent les activités humaines – va accroître et intensifier l'étendue des événements naturels et exacerber le risque sous-jacent auxquels de nombreux pays en développement sont dorés et déjà confrontés.



Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable

31 mars - 2 avril 2009
Bonn, Allemagne



→ Les catastrophes naturelles figurent parmi les plus importants obstacles à la réalisation de Objectifs du millénaire pour le développement de l'ONU pour la réduction de la pauvreté. La réduction des risques de catastrophes et de leur impact est par conséquent devenue un enjeu important du développement en soi. Depuis la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio de Janeiro en 1992, la prévention des catastrophes naturelles a été reconnue comme faisant partie intégrante du développement durable (chapitre 3 d'Action 21). Cette conclusion et la nature transversale de la réduction des risques de catastrophe ont encore une fois été soulignées en 2002 lors du Sommet mondial sur le développement durable.

Le Plan international de mise en œuvre de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable (2005 – 2014) estime que la préparation aux catastrophes naturelles et leur atténuation sont des questions primordiales. À cet égard, M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Unesco, a souligné le rôle clé de l'éducation dans l'amélioration de la capacité des individus et des populations à réduire le risque d'exposition aux catastrophes naturelles : « anticiper, éduquer et informer sont les trois maîtres mots qui permettront de réduire les effets meurtriers de telles catastrophes naturelles » (3 janvier 2005).

Cet objectif est poursuivi également par le Cadre d'action de Hyogo 2005-2015, « Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes », tel qu'adopté lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes en 2005 à Kobe au



Japon. Ce document souligne l'importance de l'éducation et de l'apprentissage, qui figurent dans ses priorités d'action, utilisant la connaissance, l'innovation et l'éducation pour bâtir une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux.

Par conséquent, l'éducation à la prévention des risques de catastrophe (EPRC), qui s'inscrit dans la prévention des risques de catastrophe (PRC), est indissociable de l'éducation au développement durable (EDD) et doit soutenir les cadres d'EDD de trois manières fondamentales :

- L'éducation à la prévention des risques de catastrophe est transdisciplinaire. Il convient donc d'accorder une attention particulière son impact et ses liens avec la société, l'environnement, l'économie et la culture.
- L'éducation à la prévention des risques de catastrophe développe la réflexion critique, la capacité à résoudre les problèmes, et d'autres aptitudes sociales et émotionnelles qui sont essentielles pour permettre aux populations menacées ou affectées par les catastrophes d'y faire face.
- L'éducation à la prévention des risques de catastrophe s'inscrit dans le droit fil des Objectifs du Millénaire pour le développement. Si l'on n'intègre pas la prévention des risques de catastrophe dans la planification du développement, tous les efforts, y compris des décennies d'initiatives de développement, pourraient être anéantis en quelques secondes.

L'atelier de la conférence « Education au développement durable et prévention des risques de catastrophes : vers des sociétés résilientes face aux catastrophes »

L'objectif de cet atelier est de réexaminer la notion d'éducation à la prévention des risques de catastrophe naturelle et sa contribution à la Décennie, partant du principe que les risques de catastrophe constituent un défi clé du développement durable. Conformément à l'une des idées maîtresses de l'EDD de réorienter les programmes d'enseignement pour répondre aux exigences de développement durable, telle que mentionnée dans le chapitre 36 d'Action

21, les participants à l'atelier analyseront les progrès accomplis jusqu'ici en matière d'éducation aux risques de catastrophe et identifieront les mécanismes et les activités à mettre en place pour promouvoir et renforcer l'éducation à la prévention des risques de catastrophe dans des contextes formels et non formels durant la seconde moitié de la Décennie. L'atelier s'articulera autour des cinq thèmes stratégiques suivants, qui seront introduits par des exemples de bonnes pratiques et d'enjeux aux niveaux international, national, régional et local.

Thème stratégique 1 : Sensibiliser les décideurs politiques

L'incorporation de la prévention des risques de catastrophe naturelle dans l'éducation au développement durable est une question légitime de politique publique au plus haut niveau pour trois raisons essentielles. La première est la sécurité publique et la protection de la vie humaine. La deuxième est la protection des ressources et des biens de production (infrastructure et propriété privée ou investissement) des nations pour garantir le développement et la croissance économique à long terme. La troisième est le fait que les Etats, en vertu de leurs obligations, doivent adopter les mesures politiques, législatives et administratives nécessaires pour faciliter la mise en œuvre des droits de l'enfant tels que consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention relative aux droits de l'enfant.

Thème stratégique 2 : Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités est un processus et un moyen grâce auquel les gouvernements nationaux et les collectivités locales peuvent développer les compétences et l'expertise nécessaires à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Les institutions et les collectivités locales chargées de la mise en œuvre des décisions politiques doivent être éduquées et formées pour optimiser les mesures de prévention des risques de catastrophe en vue de gérer ces risques.

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable

31 mars - 2 avril 2009
Bonn, Allemagne

Thème stratégique 3 : Education formelle

Pour créer une culture de sécurité, la prévention des risques de catastrophe et les questions environnementales doivent être intégrées à tous les niveaux de l'éducation, du préprimaire au niveau universitaire supérieur. Les trois éléments complémentaires suivants sont importants pour la viabilité à long terme de l'intégration de la prévention des risques de catastrophe naturelle dans l'éducation formelle : (1) programmes et intégration scolaire, (2) formation des enseignants, (3) évaluation de l'apprentissage. Ces trois éléments doivent par ailleurs être harmonisés pour assurer la cohérence. L'un des plus grands défis consiste à faire comprendre aux enfants et aux jeunes la relation complexe de cause à effet entre le comportement humain et l'environnement, et de s'assurer qu'ils sont et seront capables, en tant que futurs citoyens, de prendre des décisions avisées et de les mettre à exécution dans leur vie grâce à des aptitudes et une connaissance accrues.

Thème stratégique 4 : éducation non formelle

L'éducation non formelle peut constituer un point d'accès rapide à l'éducation à la prévention des risques de catastrophe. Cela peut revêtir différentes formes, notamment des façons amusantes et attrayantes d'inculquer aux élèves de tous âges un savoir, des outils et des compétences importants. Au cours des dernières années, la compréhension des savoirs traditionnels et autochtones a suscité un regain d'intérêt, tout comme l'idée qu'ils puissent contribuer à améliorer les politiques de prévention des risques de catastrophe, notamment par leur mise en relation avec l'éducation aux catastrophes et les systèmes d'alerte précoce.

Thème stratégique 5 : infrastructures éducatives

Une infrastructure éducative sûre est une infrastructure située dans une zone à l'abri des dangers ou qui a été construite de sorte à résister aux phénomènes naturels extrêmes. Les infrastructures éducatives peuvent être rendues résistantes par le biais de mesures telles que la planification de l'utilisation du sol, le renforcement des structures et les plans d'urgence.

Les établissements scolaires anciens doivent aussi être rendus résistants et à ce titre, ils doivent bénéficier de programmes efficaces de réhabilitation.

Questions pilotes et méthodologie de l'atelier

L'atelier prétend répondre aux questions pilotes suivantes :

- Pourquoi est-il impératif d'intégrer la prévention des risques de catastrophe dans l'éducation au développement durable ?
- Quelles sont les points essentiels à prendre en considération lors de l'intégration de la prévention des risques de catastrophe dans l'éducation au développement durable ?
- Comment pouvons-nous créer des effets synergétiques entre la prévention des risques de catastrophe et la sphère de l'éducation au développement durable ?
- Quels éléments de la prévention des risques de catastrophe semblent être universels et transférables des pays industrialisés vers les pays en développement, ou par l'échange Sud-Sud ?
- Où puis-je trouver des informations complémentaires à ce sujet ?

Les recommandations et les points d'action pour les cinq prochaines années de la décennie seront développés et feront l'objet d'un débat ouvert entre participants et experts du secteur de l'éducation à la prévention des risques de catastrophe. Un document d'orientation établissant le lien entre l'éducation à la prévention des risques de catastrophe et l'éducation au développement durable sera transmis et analysé avec les participants.

Différents formats seront utilisés durant l'atelier, présentations, discussions en sous-groupes, panels, consultations d'experts et autres modalités de dialogue permettant à l'ensemble du groupe de participer à la discussion, la collaboration avec d'autres ateliers de la conférence étant elle aussi envisagée.